



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE ROXTON

216, rang Ste-Geneviève, Roxton Falls (Québec) J0H 1E0

Téléphone : (450) 548-2500 Téléc. : (450) 548-2412

Courriel : info@cantonderoxton.qc.ca

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 181-2003 de la municipalité du Canton de Roxton.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 3 juin 2019, le conseil a adopté le premier projet d'un règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton ».

Une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 2 juillet 2019 à 19 h 15, à la salle de conseil située au 216, rang Sainte-Geneviève à Roxton Falls. L'objet de ce règlement est de permettre dans la zone à dominance résidentielle no. 101, les usages publics de sécurité publique et de voirie, tel un garage municipal. Le règlement a également pour objet de régulariser l'utilisation du garage municipal attenant à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée, M. Stéphane Beauchemin, maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville située au 216, rang Sainte-Geneviève à Roxton Falls aux jours et heures régulières de bureau.

Le projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

DONNÉ à Roxton Falls, le 11 juin 2019

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire-trésorière